

<http://www.snetap-fsu.fr/Devenir-secretaire-administratif-ve-ouverture-d-un-examen-professionnel.html>



Devenir secrétaire administratif.ve : ouverture d'un examen professionnel

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 26 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Lire la note de service](#) relative à l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture

Peuvent faire acte de candidature, **les fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C** régi par le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relevant du ministre chargé de l'agriculture ou affectés dans ce ministère ou dans ses établissements publics pour lesquels les agents sont rattachés à cette même autorité et **justifiant, au 1er janvier 2018, d'au moins sept années de services publics.**